

Faites pousser une ferme  
près de chez vous !

Ensemble  
pour un accès à la terre



[www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)

# Convoitées, surexploitées et exposées à la spéculation immobilière, **les terres agricoles**, socle de notre alimentation et de nos paysages, se font de plus en plus rares dans l'Hexagone.



## Le saviez-vous... ?

- **200 fermes disparaissent chaque semaine en France**, notamment au profit d'exploitations de plus en plus grandes.
- **1300 hectares d'espaces agricoles et naturels sont couverts** de béton et de bitume chaque semaine : l'équivalent de la superficie de Paris disparaît tous les 2 mois !
- **Les prix de la terre ont bondi de presque 40% en dix ans**, obligeant les agriculteurs à s'endetter à vie pour acheter leurs parcelles.

## Quelles réalités ?

- **Des surfaces considérables de terres fertiles qui disparaissent** sous la pression de l'urbanisation.
- **Des sols épuisés par des pratiques agricoles intensives** qui contaminent aussi les ressources en eau.
- **Une terre qui se transforme en marchandise spéculative** et devient inaccessible aux jeunes agriculteurs.
- **Des campagnes qui se vident** et des agriculteurs qui ne parviennent plus à transmettre ni leurs fermes ni leur savoir.



## » L'initiative Terre de Liens

Depuis 2003, Terre de Liens permet à des citoyens et des paysans de se mobiliser autour d'un projet commun. S'appuyant notamment sur l'investissement solidaire et le don, ils interviennent directement sur le terrain pour soutenir l'installation et le maintien d'activités agricoles respectueuses de l'homme et de la nature.

### Quels engagements ?

- > **Préserver les fermes**, restaurer les terres agricoles et les paysages
- > **Favoriser la création d'activités** rurales diversifiées (agricoles, culturelles, artisanales ou forestières)
- > **Accompagner, soutenir et installer** des paysan(ne)s pour dynamiser l'économie en milieu rural
- > **Encourager le développement d'une agriculture** biologique, biodynamique et paysanne



### Agissons ensemble !

Mobilisation des citoyens

Acquisition de fermes

Location des fermes par un bail rural environnemental

Installation ou maintien de paysans



## >> Un engagement... qui porte ses fruits

En quelques années, le mouvement Terre de Liens a déjà permis l'aboutissement de nombreux projets.

### Des fermes et des terres préservées

- **70 fermes** acquises ou en cours d'acquisition.
- **Près de 1900 hectares** de terres destinés à une agriculture biologique ou paysanne.

### Des agriculteurs installés

- **138 agriculteurs installés** ou en cours d'installation dans le cadre d'un bail rural environnemental.
- **Près de 200 accompagnements** personnalisés par an pour aider des agriculteurs à accéder à la terre.

### Une agri-diversité

Maraîchage, accueil pédagogique à la ferme, élevage, apiculture, paysans boulangers, fromages, céréales, arboriculture, plantes aromatiques et médicinales, viticulture, activités de transformation, vente directe, etc.

## Faites pousser une ferme près de chez vous !

Dans votre région aussi, des fermes disparaissent tous les jours, quand dans le même temps des agriculteurs essaient avec difficulté de s'installer.



Vous pouvez aider une ferme à se maintenir ou à voir le jour sur votre territoire.

Il existe plusieurs façons de s'impliquer avec Terre de Liens : rejoindre un groupe local, placer de l'épargne à Terre de Liens ou faire un don d'argent ou de terres.

### ADHÉRER

Les associations régionales et les groupes locaux mobilisent l'opinion publique et encouragent les dynamiques citoyennes.

Adhérer vous permet de vous former sur la question de l'accès à la terre et de son usage, de participer à la sensibilisation du public et de vous impliquer au sein d'un groupe local pour accompagner des projets.

### FAIRE UN DON

Le Fonds de dotation (future fondation) recueille des fermes données par des propriétaires pour en assurer la préservation à long terme. Faire un don d'argent, de terres, ou un legs permet au Fonds de valoriser des lieux agricoles. Cette démarche ouvre droit à une réduction d'impôts.

À l'aide de ses outils de finance solidaire, la Foncière et le Fonds, le mouvement associatif Terre de Liens :

- Achète ou reçoit des terres en donation et en assure la préservation à long terme ;
- Installe des agriculteurs en leur louant ces terres et encourage des modes de culture favorables à la biodiversité.

« Sur cette planète qui marche sur la tête, j'ai rencontré des personnes assez créatives et audacieuses pour envisager d'acheter collectivement des terres, et permettre à des gens des villes de rencontrer des gens des champs... qui maintenant s'organisent, échangent, construisent, épargnent ensemble. Il me semble que cela était impensable il y a peu ! Des paysans peuvent aujourd'hui accéder à la terre sans s'endetter. Adhérer au projet fut pour moi une évidence. »

Colette, Nord-Pas-de-Calais

## DEVENIR ACTIONNAIRE SOLIDAIRE

La Foncière Terre de Liens propose aux citoyens de devenir actionnaires solidaires en investissant à partir de 100 €.

Le capital accumulé permet d'acheter des terres agricoles pour y installer les paysans. En quatre ans d'existence, la Foncière a collecté 15 millions d'euros. Elle réunit aujourd'hui 5200 actionnaires solidaires.

La souscription permet deux avantages fiscaux :  
> une réduction de l'impôt sur le revenu de 25% du montant souscrit ;  
> une réduction de l'ISF de 75% du montant souscrit.

Avantages sous conditions et plafonnés (renseignements auprès de Terre de Liens ou sur [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)).



Vous pensez que la terre n'est pas une marchandise mais un bien commun ?

Vous voulez soutenir des projets qui contribuent concrètement à protéger l'environnement ?



Rejoignez  
Terre de Liens !

# Je soussigné(e),

## Personne physique

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

## Personne morale

Dénomination : .....

Forme juridique : .....

Représentant légal : .....

agissant en qualité de : .....

Personne à contacter : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer un reçu et les informations utiles sur nos actions. Seules les structures du mouvement Terre de Liens pourront être destinataires de ces données.

## J'adhère à l'association Terre de Liens

### En devenant membre, j'adhère aux valeurs de la Charte de Terre de Liens.

Vous pouvez prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur sur [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org) ou les demander à Terre de Liens.

### J'adhère pour l'année civile en cours en tant que :

- individu : 20€
- personne morale (association, société, etc.) : 50€
- soutien : autre montant ..... €

Je souhaite m'impliquer en tant que **bénévole**

*Règlement par chèque à l'ordre de Terre de Liens*

Date .....

Signature :

## Je fais don au Fonds Terre de Liens de la somme de :

- 50 € après réduction d'impôt ce don me coûte 17 €
- 100 € après réduction d'impôt ce don me coûte 34 €
- 200 € après réduction d'impôt ce don me coûte 68 €
- 500 € après réduction d'impôt ce don me coûte 170 €
- Autre montant : ..... €

### Avantages fiscaux !

#### Le Fonds est reconnu d'intérêt général.

• **Particuliers** : 66% de votre don peut être déduit de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de vos revenus imposables).

• **Entreprises** : 60% de votre soutien peut être déduit de votre impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires HT).

Je soutiens les actions du Fonds Terre de Liens (par défaut)

Je dédie mon don au projet du Fonds Terre de Liens intitulé : .....

(Les projets du Fonds sont différents des projets de la Foncière. Voir liste sur [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org))

*Règlement par chèque à l'ordre du Fonds Terre de Liens*

Date .....

Signature :

### Bulletin à renvoyer à : Terre de Liens 10, rue Archinard - 26400 Crest

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, telle que modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent, et d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Terre de Liens.

Réservé au Fonds N° DON.....

N° REMISE CHQ.....

N° TIERS.....

DATE D'ENREGISTREMENT.....

# Je souscris à la Foncière Terre de Liens

La présente augmentation de capital a reçu le visa AMF n° 10 - 342 en date du 29 septembre 2010. Le prospectus complet décrivant l'opération est disponible sur simple demande auprès de la Foncière Terre de Liens, 10, rue Archinard - 26400 Crest, ou sur les sites Internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) et [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org). Votre attention est attirée sur les facteurs de risques décrits dans le prospectus\*.

**BULLETIN À COMPLÉTER ET À RETOURNER À : LA NEF, 114 BD DU 11 NOVEMBRE 1918, 69626 VILLEURBANNE CEDEX**  
**Pour toute information, contactez le 09 70 20 31 09**

## Je soussigné(e),

Chaque rubrique nous est utile, voire indispensable.  
 Merci de toutes les remplir en prenant soin d'écrire le plus lisiblement possible.

### ■ Personne physique • 1er titulaire

Mme  M.

### ■ Personne morale (société, association, ...)

Nom .....  
 Nom de jeune fille .....  
 Prénom .....  
 Adresse complète .....  
 Code Postal ..... Ville .....  
 Pays ..... Tél. ....  
 Courriel .....  
 Né(e) le ..... à ..... N° dép. ....  
 Nationalité .....  
 Profession .....

Dénomination .....  
 Forme juridique .....  
 Adresse du siège social .....  
 Représentant légal .....  
 agissant en qualité de .....  
 N° SIRET ..... code APE .....  
 Tél. .... Fax .....  
 Courriel .....  
 Pour toute correspondance, la Foncière adressera le courrier au nom et prénom de .....

## déclare souscrire au capital de la Société en Commandite par Actions à capital variable Foncière Terre de Liens

Nombre d'action(s) :  Le prix de l'action est de 100€ + frais de dossier compris entre 5€ et 500€

Je règle  Pour 1 action : CAPITAL =  action x100€ + frais de dossier : 5 € MONTANT TOTAL =  €

Entre 2 et 166 actions : CAPITAL =  actions x100€ + frais de dossier :  actions x 3 € MONTANT TOTAL =  €

Plus de 166 actions : CAPITAL =  actions x100€ + frais de dossier : 500 € MONTANT TOTAL =  €

Je souhaite que mes actions soient destinées en priorité à l'opération intitulée : .....  
 (cf. liste des opérations en cours sur [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org))

Je souhaite que mes actions soient destinées en priorité à la région .....

Je n'ai pas de préférence (par défaut)

Je souhaite recevoir une facture pour les frais de dossier.

Pour limiter les frais d'envoi, j'accepte de recevoir des informations et les convocations à l'AG de la Foncière par courriel.

Je souhaite bénéficier de la réduction d'impôt  Impôt sur le Revenu de 25 % du montant souscrit ;  
 ou  ISF de 75% du montant souscrit, éventuellement plafonné.

Je reconnais conserver une copie du présent bulletin sur papier libre. Il vous sera adressé une attestation de souscription et un reçu fiscal dans les plus brefs délais.

### ■ Pièces justificatives à produire :

uniquement pour les souscriptions à partir de 10 000€

Copie de la pièce d'identité et justificatif de domicile pour une personne physique, Kbis et statuts pour une société, statuts et PV de nomination du mandataire la représentant, pour une association.

Bon pour souscription à ..... action(s) (nombre en toutes lettres)  
 Fait à ..... le .....

Signature du souscripteur

Règlement par chèque à l'ordre de Foncière Terre de liens.

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer votre attestation de titres ainsi que les informations utiles sur l'actualité du mouvement. Seules pourront être destinataires de ces données les structures du mouvement Terre de Liens.

\*Les principales caractéristiques de cette opération sont les suivantes : Société émettrice : Foncière Terre de Liens - Société en Commandite par Actions à capital variable - Capital social au 14/09/2010 : 14 895 800 € Siège social : 10, rue Archinard 26400 Crest - RCS Romans 493 396 816 - Opération : Emission de 60 000 actions par Offre au Public de Titres Financiers, dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire sans droit préférentiel de souscription, au prix unitaire de 100€ par action entièrement libérée à la souscription. Les nouveaux actionnaires doivent être agréés par la gérance.  
 Calendrier de l'opération : visa AMF n°10-342 du 29/09/2010. Période de souscription : du 29/09/2010 au 28/09/2011.